

Article

« Sport, caractère physique et différenciation sexuelle »

Nancy Théberge

Sociologie et sociétés, vol. 27, n° 1, 1995, p. 105-116.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001790ar>

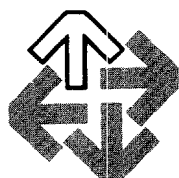
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Sport, caractère physique et différenciation sexuelle¹



NANCY THÉBERGE

Traduction : Suzanne Mineau

Au cours des dernières années, on a pu lire un certain nombre d'analyses et de recensions d'études sociologiques sur le sport et l'appartenance sexuelle (Birrell, 1988 ; Hall, 1993 ; Théberge et Birrell, 1994). Ces travaux examinent l'évolution de cette problématique sur plusieurs décennies, et après s'être d'abord concentrés sur les inégalités entre les sexes, ils s'interrogent aujourd'hui sur la signification du sport quant aux idéologies sexuelles et aux rapports masculin-féminin. Après avoir décrit la condition des femmes dans le sport, les analystes font preuve aujourd'hui de plus en plus de maturité et de subtilité dans leur compréhension des sexes et du sport considéré comme « terrain de contestation idéologique » (Messner, 1988).

Si le sport contribue ainsi à l'idéologie sexuelle, c'est surtout à cause de la place centrale qu'occupe le corps dans la pratique sportive. Comme le note Lois Bryson « la nature très physique du sport lui donne une signification particulière à cause du lien fondamental entre le pouvoir social et la force physique. Le sport est la grande arène où la force et la résistance physiques sont imbriquées dans la masculinité hégémonique et dans l'idéologie qui en découle ». (Bryson, 1990, p. 173).

Un certain nombre d'auteurs ont exploré les liens entre le sport et la masculinité. Selon Bob Connell, chez les garçons, le sport joue un rôle « étonnamment important » dans le développement de l'identité sexuelle. La force et l'habileté qu'ils acquièrent dans les sports organisés est essentielle pour qu'ils se sentent compétents et puissants. Connell croit que ce sentiment ne se traduit « pas seulement dans des images mentales du corps et dans des fantasmes, mais aussi dans la tension des muscles, dans le maintien, dans le toucher et la texture du corps » (Connell, 1987, p. 85).

Michael Messner (1992) constate la même chose dans son étude portant sur des athlètes masculins à la retraite. Cette recherche montre que chez beaucoup d'hommes, l'identité sexuelle est intimement reliée à leur relation avec leur corps. Un athlète a déclaré que son « royaume » était le terrain de football. « C'est là que je me sens vraiment un homme — lorsque tout se ramène au « physique » » (Messner, 1992, p. 62).

1. Je remercie Ann Hall et deux critiques anonymes pour leurs commentaires d'une première version de cet article.

Les analyses de la signification du caractère physique du sport pour les femmes se sont surtout attardées au fait qu'on leur ait refusé ce sentiment de puissance que peut provoquer un exploit physique, ainsi qu'aux diverses façons dont le modèle sportif établi pour elles a reproduit le « mythe de la fragilité féminine » (Théberge, 1989). Ce sont là des faits significatifs, mais le sport féminin a également été marqué par la remise en question des idéologies sexuelles ainsi que par des efforts pour vaincre les obstacles à la participation pleine et entière des femmes. Aujourd'hui, ces remises en question sont particulièrement évidentes dans certains sports que Bryson (1990, p. 174) qualifie de « porte-drapeau de la masculinité hégémonique ». Ce sont des sports dont la « quintessence » est masculine et qui constituent une composante prédominante de la culture populaire. Citons à titre d'exemples le cricket en Australie, le football aux États-Unis et le hockey sur glace au Canada.

Cet article porte sur la relation entre le sport et les idéologies sexuelles. L'analyse débute par un résumé des progrès du sport moderne dans le contexte élargi des changements sociaux. Je montre que pendant ses années de croissance en Amérique du Nord, le sport organisé a répercuté les principales questions et tensions provoquées par l'évolution des rapports entre les femmes et les hommes. Dans un second temps, j'examine la signification idéologique des changements qui se sont récemment produits dans le sport féminin. Je montre qu'en dépit des progrès impressionnants du point de vue du nombre et du genre de sports ouverts aux femmes, d'autres faits indiquent une lutte permanente quant à la signification et à l'importance de la pratique sportive des femmes.

À partir de ces deux premières parties, je présente ensuite le hockey sur glace comme un exemple caractéristique de la lutte idéologique. En tant que « porte-drapeau » de la masculinité dans la culture canadienne, le hockey représente un exemple particulièrement important du « terrain de contestation » sexuel et sportif. L'étude du hockey féminin s'inspire de l'histoire de ce sport publiée récemment par Brian McFarlane ainsi que de mes propres recherches. Ces dernières englobent une étude intensive sur le terrain pendant deux saisons auprès d'une équipe d'élite de l'Ontario, ainsi que des entrevues, dans plusieurs provinces et aussi au niveau national, avec des joueuses et des entraîneurs ou officiels des deux sexes². Pour terminer, je commente la contribution du sport à un modèle de différenciation sexuelle.

CROISSANCE DU SPORT MODERNE : APPARTENANCE SEXUELLE ET MODÈLE DE DIFFÉRENCIATION

Les fondements du sport moderne se constituent à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, période particulièrement importante également dans l'histoire des rapports masculin-féminin. À cette époque, l'évolution de la nature du travail et de son organisation remet en question la situation traditionnelle des hommes. Avec l'accroissement de la main-d'œuvre salariée et la concentration économique du capitalisme industriel, bien des hommes ne sont plus aussi assurés de leur rôle de pourvoyeurs. De plus, la séparation entre le foyer et le lieu de travail les force à rester plus longtemps loin de leur famille. À cause de ces changements et aussi de la montée de l'instruction publique, les jeunes garçons passent plus de temps avec leurs mères et leurs institutrices qu'avec des hommes. « Étant donné qu'il n'y avait plus de grands espaces à conquérir, que la force physique avait perdu de son importance au travail et que les garçons des villes étaient élevés et instruits par des femmes, on craignait que les mâles deviennent « mous », que la société se féminise. » (Messner, 1992, p. 14). L'expansion du sport organisé pendant cette période s'inscrit dans un projet culturel élargi destiné à recréer un espace où des hommes peuvent transmettre aux garçons « une vraie masculinité » (Messner, id.).

Cette période marque aussi des changements dans la vie des femmes. La première vague du mouvement féministe à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e a favorisé des progrès

2. Cette recherche a été financée grâce à des subventions obtenues dans le cadre d'un programme du Conseil de recherches en sciences humaines- Université de Waterloo.

dans leur condition sociale et politique. En exigeant des droits égaux, comme le droit de vote, et en faisant leur entrée dans la main-d'œuvre et dans l'éducation supérieure, les femmes remettent en question les idées reçues sur les rôles respectifs des hommes et des femmes et viennent menacer la position masculine. Leur intérêt croissant pour le sport et leur participation accrue à des activités sportives constituent un autre défi.

C'est au milieu de débats pour savoir s'il était sage et convenable pour les femmes de faire de l'exercice physique que se sont développés les sports féminins. Les partisans faisaient valoir que certaines formes douces d'activité physique constituaient un moyen de combattre leur mauvais état de santé. Par contre, le monde médical s'opposait à toute activité épuisante. Cette opinion s'inspirait du « mythe de la fragilité féminine », un héritage de l'idéal victorien de la féminité. Cet idéal voulait que les femmes soient moralement et spirituellement fortes, mais physiquement et intellectuellement faibles. La sagesse populaire venait renforcer l'opinion des experts en soutenant qu'une activité physique ou mentale trop fatigante leur était nuisible. En outre, selon l'opinion générale, la première responsabilité de la femme était d'ordre maternel. Comme le sport était censé compromettre les capacités reproductrices et faire apparaître des traits incompatibles avec la maternité, on soutenait que les femmes avaient la responsabilité morale d'éviter des activités aussi dangereuses et aussi inconsidérées (Théberge, 1989).

Ce débat s'est poursuivi durant les quatre premières décennies du 20^e siècle. Pendant toute cette période, des visions et des versions différentes de l'athlétisme féminin se sont imposées et ont coexisté avec difficulté. Petit à petit, cependant, le débat a pris fin avec l'acceptation d'une forme modifiée d'activité physique. Dans les écoles et les universités, les sports approuvés pour les femmes se limitaient généralement à ceux qui étaient jugés féminins et on décourageait la compétition en la restreignant aux épreuves les moins fatigantes. Un exemple important de ce modèle adapté fut le basket-ball à six joueuses dans lequel les déplacements étaient limités, ce qui ralentissait le jeu et le rendait moins fatigant.

Ce modèle adapté a aussi servi de cadre à la participation des femmes au sport international. Un exemple important : la limitation des distances pour course féminine. C'est aux Jeux olympiques de 1928 qu'on a présenté pour la première fois des épreuves féminines d'athlétisme. Cette année-là, les femmes ont participé aux courses de 100 mètres, de 400 mètres avec relais et de 800 mètres, ainsi qu'à des épreuves de saut en hauteur et de lancer du disque. L'épreuve du 800 mètres fut particulièrement dramatique. Sur les onze concurrentes inscrites, plusieurs semblaient sur le point de s'évanouir à la ligne d'arrivée. Cette course devint emblématique pour les adversaires du sport féminin qui exercèrent des pressions pour que les femmes soient exclues des Jeux olympiques. Leurs efforts sont demeurés infructueux, mais ils ont réussi à restreindre la participation féminine. Après les Jeux de 1928, la course féminine de 800 mètres a disparu et, jusqu'à sa réapparition en 1960, les femmes ne participèrent qu'à des courses allant jusqu'à 200 mètres (Théberge, 1989).

Fermement établi à la fin des années 1930, le modèle adapté est demeuré la norme dans l'organisation du sport féminin presque jusqu'à la fin des années 60. La participation olympique des femmes se concentrait dans les sports dits « féminins » comme le patinage artistique, la gymnastique et le plongeon, en plus de la natation et de l'athlétisme. Dans cette dernière discipline, elles ne couraient que sur de courtes distances, conformément à l'idée que leurs capacités physiques étaient limitées. Les programmes sportifs des écoles et des collectivités s'adressaient presque exclusivement aux garçons. Même si l'éducation physique figurait dans le programme scolaire des deux sexes, celui des filles reflétait cette idée de la fragilité féminine. On n'encourageait chez elles ni la compétition ni les activités épuisantes, et on se préoccupait avant tout de choisir des exercices appropriés à leur sexe (Théberge, 1989).

L'institutionnalisation de sphères et de pratiques sportives séparées dans la première moitié de notre siècle venait symboliser et confirmer les idées relatives aux « différences essentielles » entre les sexes. Prises dans un cercle vicieux fait d'illogisme et de discrimination, les femmes étaient exclues du sport et cette exclusion était considérée comme une preuve de leur faiblesse (Théberge, 1989). Parallèlement, on renforçait l'organisation du sport en tant

que « tribune publique pour célébrer un idéal masculin très traditionnel » (Gruneau et Whitson, 1993, p. 190). On refusa donc de voir que l'entrée des femmes dans le sport pouvait remettre en question le mythe de la fragilité féminine, et le sport contribua plus que jamais à renforcer les idéologies sexuelles dominantes.

POURSUITE DE LA LUTTE : PROGRÈS DANS LE SPORT FÉMININ

Les vingt-cinq dernières années ont été particulièrement importantes pour les femmes et le sport. Les idées sur les femmes et sur l'activité physique se sont modifiées, les performances se sont énormément améliorées et les occasions de pratiquer un sport se sont multipliées. Aux Jeux olympiques, parmi les progrès réalisés peu à peu, mentionnons l'addition au programme féminin du marathon en 1984, de la course de 10 000 mètres en 1988 et du judo en 1992. Le softball féminin sera pour la première fois au programme en 1996 et, aux Jeux d'hiver de 1998, ce sera au tour du hockey sur glace féminin. Ces changements ainsi que le nombre croissant de filles et de femmes qui participent à un sport d'équipe, organisé ou récréatif, et à des épreuves comme l'haltérophilie, le culturisme, les courses de fond et le cyclisme, témoignent éloquentement de la fausseté du mythe de la fragilité féminine.

D'autres éléments montrent une résistance persistante à la participation pleine et entière des femmes et le souci de maintenir des formes féminisées d'activité physique : le programme olympique reflète toujours l'héritage du mythe de la fragilité féminine ; à quelques rares exceptions près, dont les plus notables sont sans doute le marathon et la course de 10 000 mètres, les femmes courent sur des distances plus courtes et participent à moins d'épreuves de force ; enfin, à l'exclusion du judo, elles ne sont pas inscrites aux sports de combat.

À l'image d'athlètes fortes et puissantes que présentent certains sports vient également s'opposer l'importance renouvelée accordée à des sports traditionnellement féminins comme le patinage et la gymnastique. La nage synchronisée et la gymnastique rythmique, des ajouts récents apparus au programme des Jeux de 1984, sont aussi des activités qui mettent en relief le style et l'apparence.

C'est sans doute dans la gymnastique que les contradictions au sujet des dispositions athlétiques des femmes sont les plus apparentes. De jeunes athlètes, souvent de très petits gabarits, exécutent des exercices imposés difficiles qui exigent énormément de force et d'habileté. On a commencé à mettre l'accent sur la jeunesse et la petite taille des athlètes aux Olympiques de 1972, lorsqu'Olga Korbut, âgée de 17 ans, mesurant 1,52 m et pesant 42,5 kilos a saisi l'imagination du public. À la suite de cette performance, la gymnastique féminine est devenue une des épreuves les plus populaires du programme olympique. Parallèlement, l'accent a été mis de plus en plus sur la jeunesse et sur la petitesse du corps ; selon les mots d'un journaliste, « on a exagéré encore davantage l'image de souffre-douleur de la gymnaste de classe internationale » (Noden, 1994, p. 58). La preuve en est que la gagnante du titre toutes catégories aux Olympiques de 1968 était une gymnaste de 26 ans qui mesurait 1,63 m et pesait 60,5 kilos ; en 1993, la gagnante toutes catégories au Championnat mondial était une jeune fille de 16 ans qui mesurait 1,50 m et pesait 39,5 kilos (Noden, 1994, p. 58). La contribution du sport féminin à la transformation des idéologies sexuelles est grandement compromise en gymnastique où le succès présuppose la négation de la croissance et de la maturité physiques.

La féminisation des exercices de mise en forme vient aussi remettre en question les progrès récents du sport féminin. Contrairement à ce qui s'est passé dans le sport, la promotion et les incitations en faveur de la mise en forme se sont adressées aux femmes comme aux hommes, ce qui a encouragé bien des femmes à se lancer dans des activités physiques. Preuve de leur participation : disons que, selon les données d'une enquête nationale, les taux de participation des hommes et des femmes à des activités physiques au Canada sont à peu près égaux dans la plupart des groupes d'âge. Par contre, les mêmes données indiquent des différences dans les types d'activités. Les hommes participent davantage à des sports d'équipe ou à d'autres sports compétitifs, et affichent des taux supérieurs de participation à des

activités physiques intenses (Stephens et Craig, 1990). Parmi les autres différences importantes entre les hommes et les femmes, mentionnons qu'il y a une proportion supérieure de femmes qui croient qu'un régime et qu'un poids stable sont importants pour le bien-être physique et qui indiquent que la bonne apparence et le contrôle de leur poids sont les grands objectifs de leurs activités de loisir (Stephens et Craig, 1990).

L'importance accordée à l'apparence et au poids ressortent surtout de certains programmes de gymnastique destinés particulièrement aux femmes. Les cours d'aérobic, au gymnase ou sur vidéocassette, mettent souvent en évidence l'image du corps et ne cherchent guère à accroître la force, l'endurance et la forme. Certains de ces programmes sont explicitement sexualisés ; les instructrices sont jeunes, attrayantes et portent une tenue suggestive (McNeill, 1988). La féminisation de l'exercice physique qu'illustrent certains exemples du mouvement de mise en forme va, elle aussi, à l'encontre des progrès que les femmes ont accomplis ailleurs dans le sport et l'activité physique.

Comme au début du siècle, nous assistons aujourd'hui à une lutte au sujet des sports féminins. Même si bien des obstacles à la participation sont disparus ou atténués, les liens entre le sport, le caractère physique et la différenciation sexuelle demeurent puissants. Le nombre limité des épreuves auxquelles les femmes participent est un héritage du mythe de la fragilité féminine. L'importance accordée à nouveau aux sports féminins et aux exercices de mise en forme est un autre moyen de confirmer les différences entre les sexes. De multiples façons, le sport soutient toujours aussi fermement l'idéologie de la différenciation sexuelle.

LA LUTTE IDÉOLOGIQUE ACTUELLE DANS LE SPORT : LE CAS DES JOEUSES DE HOCKEY SUR GLACE

Le hockey sur glace est une des composantes les plus visibles et les plus significatives de la vie culturelle canadienne. Comme le notent Gruneau et Whitson (1993, p. 3), en dépit des changements sociaux qui remettent en cause les anciennes allégeances sportives, « le hockey continue d'avoir une forte emprise sur l'imagination et sur les souvenirs collectifs des Canadiens ». Dans cette optique, on le décrit ainsi : le sport « propre au Canada », « notre passion commune », « le langage qu'on entend partout au Canada » et « le jeu qui prédomine dans nos vies » (id.). Bien entendu, ces descriptions sont censées s'appliquer au hockey masculin, et l'attrait qu'exerce ce sport découle pour une bonne part de sa contribution à un projet culturel élargi : la célébration d'un idéal de masculinité ancré dans l'agression et la domination physique. Des événements récents viennent remettre ce projet culturel en question, et avec lui, les liens entre le hockey, l'identité masculine et les rapports masculin-féminin.

Dans un livre récent, Brian McFarlane (1994) raconte l'histoire des progrès du hockey féminin au Canada. Les premières données sur la participation des femmes à ce sport remontent aux années 1890 et, au cours des décennies suivantes, le hockey féminin a connu une croissance constante mais inégale. Au début du siècle, il a bénéficié d'une brève période de popularité dans les villes minières du Nord de l'Ontario où le public s'y intéressait autant qu'au jeu des hommes. Cette progression s'est poursuivie dans les années 20 et 30. Les équipes des universités et des clubs étaient bien organisées, et la tenue de rencontres de championnat avec des équipes de tout le pays contribuait à donner à ce sport de la crédibilité et de la légitimité. Dans les années 30, on a vu aussi apparaître une nouvelle dynastie qui rivalisait avec celle des *Grads* d'Edmonton au basket-ball féminin ; en effet, les *Rivulettes* de Preston en Ontario ont dominé le hockey féminin et obtenu un record de 348 victoires contre deux défaites (McFarlane, 1994, p. 103).

Le hockey féminin s'est développé au milieu d'un débat plus large sur la participation des femmes au sport. Dans certaines localités, on interdisait au public de regarder les femmes jouer au hockey. Là où ils étaient admis, les spectateurs critiquaient leur jeu pour des raisons parfois contradictoires. Dans certains cas, on ridiculisait le hockey en le traitant de « distraction frivole » (McFarlane, 1994, p. 32). Dans d'autres cas, on reprochait aux femmes de le prendre trop au sérieux ; McFarlane cite un certain nombre de comptes rendus

journalistiques qui critiquent les mises en échec du hockey féminin. Son récit montre bien qu'en dépit des inquiétudes manifestées, le hockey féminin demeure pendant cette période un sport excitant et très physique, joué par des athlètes habiles qui se donnent entièrement au jeu.

L'adoption d'un modèle sportif adapté aux femmes ainsi que l'institutionnalisation de sphères séparées pour les sports féminins et masculins ont porté un dur coup au hockey féminin. Pour emprunter les mots de McFarlane (1994, p. 103), « une longue éclipse » a débuté dans les années 40. Quelques équipes et quelques joueuses individuelles ont persévéré, mais le sport jouissait de peu d'appui et de peu d'intérêt de la part du public. Un renouveau ne se fera sentir qu'à la fin des années 60 avec l'avènement du mouvement féministe et l'essor du sport féminin.

Ce renouveau a marqué le début d'une importante période de croissance et de progrès. En 1982, le Canada a inauguré un tournoi de championnat au niveau national et, en 1987, il a été l'hôte du premier tournoi féminin mondial. Le premier championnat mondial sanctionné par la Fédération internationale de hockey sur glace a eu lieu en 1990, toujours au Canada, et il a été suivi par un autre championnat en Finlande en 1992, puis aux États-Unis en 1994.

Comme au tout début du siècle, l'essor récent du hockey féminin s'est produit au milieu de controverses et même d'opinions contradictoires sur l'organisation et la construction du sport féminin. En ce qui concerne le hockey, le débat sur la participation des femmes se déroule sur plusieurs fronts. On lutte pour faire admettre les filles dans des programmes destinés aux garçons. (Ce débat a connu des moments dramatiques lorsque Justine Blainey a contesté avec succès devant les tribunaux son exclusion d'un programme de hockey pour garçons³.) On essaye également d'accroître les chances des filles et des femmes de jouer au hockey. La signification du hockey comme « terrain de contestation » de la différenciation sexuelle ressort peut-être davantage des discussions sur la façon de pratiquer ce sport. Au centre des débats, il y a celui sur la place occupée par le corps.

Au hockey, le « travail du corps » englobe un certain nombre de techniques, qu'il s'agisse de patiner, de manier le bâton, de contrôler la rondelle, ou encore d'utiliser sa force et sa résistance pour occuper une position et mener le jeu au cours du match. Les règles du jeu sont à peu près les mêmes pour les hommes et les femmes, à une importante exception près : au hockey féminin, on interdit les mises en échec intentionnelles, c'est-à-dire les efforts pour heurter volontairement une joueuse adverse, le principe étant qu'il faut jouer avec la rondelle et non avec son corps. Dans les faits cependant, il y a encore énormément de contacts corporels et de mises en échec, intentionnels ou non. Regarder un match, c'est regarder des joueuses qui essaient sans cesse de déjouer et d'empêcher la joueuse adverse d'avancer, d'entrer en collision avec elle ou de la coincer contre la bande qui entoure la patinoire. Par contre, le jeu féminin demeure nettement différent du jeu de contacts corporels des joueurs masculins de haut niveau, car on y voit rarement les puissantes mises en échec qui sont une des caractéristiques du hockey masculin à ce niveau.

Comme l'indiquent les débuts du hockey féminin décrits précédemment, on a toujours contesté les mises en échec. C'est cette polémique qui explique que les règles à ce sujet aient varié d'une province à l'autre au Canada jusqu'à tout récemment. Avec l'organisation de compétitions nationales au début des années 1980, il y a eu des pressions pour uniformiser les règles et réduire les contacts corporels. L'Ontario a été l'une des dernières provinces à interdire les mises en échec, à la fin des années 80. Beaucoup de joueuses actuelles de cette province ont connu en début de carrière un jeu qui permettait ces mises en échec. Le récit de leurs expériences donne un aperçu de la place du corps dans le sport féminin et de la lutte pour faire reconnaître la légitimité du hockey féminin.

3. Au début des années 1980, Justine Blainey en a appelé d'une décision de l'Association de hockey de l'Ontario qui l'empêchait de jouer dans une équipe de garçons. Après des années de poursuites, la Cour d'appel de l'Ontario a statué que la décision de l'Association violait la Charte des droits et libertés. Ce fut la première cause jugée en vertu de l'article de la Charte sur l'égalité des sexes.

Lorsqu'on leur demande pourquoi les mises en échec intentionnelles sont maintenant interdites, les joueuses ainsi que les entraîneurs et officiels des deux sexes donnent plusieurs explications. La première concerne les blessures : selon un certain nombre de personnes, ce serait pour les éviter que l'on aurait surtout modifié le règlement. Comme le disaient un entraîneur et plusieurs joueuses : *« elles ne sont pas payées pour jouer »* et *« le lendemain d'un match, elles doivent se lever et aller travailler »*.

D'autres raisons sont reliées à la pratique du sport. La taille et la force constituent des avantages dans les mises en échec. En éliminant celles-ci, on atténue ces avantages et on accorde plus d'importance aux aptitudes techniques comme le patinage, le maniement du bâton et le contrôle de la rondelle. À cet égard, il est généralement admis qu'éliminer les mises en échec intentionnelles donne plus d'importance à la vitesse et à l'habileté. De plus, on a souligné que la suppression des avantages dus à la taille et à la force, avait rendu le sport plus invitant et plus compétitif pour les joueuses de petite taille et pour celles qui n'aiment pas le caractère physique des mises en échec.

La plupart d'entre elles semble trouver que les préoccupations au sujet des blessures et de la façon de pratiquer le hockey justifient l'arrêt des mises en échec, mais les discussions avec les joueuses laissent voir que les répercussions de cette mesure sont complexes. Le hockey est considéré par certaines comme un sport physique et les mises en échec sont un élément important de ce caractère physique. Voici quelques commentaires de joueuses de haut niveau.

Suzan fait partie des plus grandes, des plus fortes et aussi des meilleures joueuses de sa ligue :

Je jouais en faisant des mises en échec et puis, il y a trois ans je pense, on les a interdites... Je prenais mon élan, bang... je frappais l'autre, je l'écrasais, et c'était le meilleur moment du match. Je ne sais pas pourquoi on a interdit ça... Les mises en échec sont un élément important. Le hockey n'est pas fait seulement pour toutes celles qui savent patiner et lancer... Il est fait pour des joueuses différentes qui jouent chacune leur rôle. En interdisant les mises en échec, on a éliminé un certain nombre de rôles, parce qu'il y a toujours eu beaucoup de joueuses de défense qui restaient sur leur territoire et ne faisaient que plaquer l'adversaire ; elles se tenaient devant leur filet et menaient le jeu. D'un certain côté, le jeu est plus rapide et je pense que c'est bon, mais d'un autre côté, on a éliminé bien des joueuses.

Johanne qui s'est habituée à faire des mises en échec dans les ligues de garçons parle de l'adresse qu'exige un bon plaquage.

Ça demande une certaine agressivité. Tu opposes à l'autre ta force, ta technique, parce qu'il s'agit bien d'une technique. Je ne pense pas à l'autre joueuse, je ne cherche pas à la tuer. Je ne me dis pas : on m'a fait mal, je vais me venger. Il s'agit d'une technique que tu as apprise et que tu es capable d'exécuter, et tu peux peut-être l'exécuter mieux que l'adversaire. Elle te permet de prouver ton agilité, ton endurance et ta stabilité sur la glace.

D'autres joueuses ont mentionné le plaisir d'une bonne mise en échec. Carol est une des plus petites joueuses de sa ligue :

Le plaquage rend le jeu beaucoup plus amusant... Il ajoute quelque chose. Disons que le hockey consiste à patiner, à lancer, à compter et à plaquer. Quand vous regardez la Ligue nationale, le match est bon s'il y a beaucoup de mises en échec ... J'aime ça. J'étais petite. On me plaquait beaucoup. Avant, je me faisais toujours arrêter par des joueuses plus grandes. Mais ça fait partie du jeu, je me relevais et je me remettais à patiner. Et moi aussi, j'ai réussi de bonnes mises en échec. Quand on les a supprimées, ça n'a fait que rendre le jeu un peu plus rapide.

Terry est de taille moyenne et reconnue pour être une joueuse dure mais intelligente :

Une partie de la camaraderie, du plaisir est de plaquer... Quand nous devons jouer contre Susan [la joueuse citée dans le premier extrait ci-dessus] une partie de l'excitation était de la plaquer autant que possible. Une vraie bonne mise en échec. Ça faisait partie de notre plaisir.

Laura est une jeune joueuse qui n'a jamais connu l'époque des mises en échec intentionnelles :

J'aurais aimé être dans la ligue il y a deux ans, à l'époque des mises en échec. Ça devait être formidable. À mon avis, le hockey devrait permettre les contacts corporels parce qu'il a été inventé comme ça. Je crois que c'est la bonne façon de jouer... Un sport physique. Il faut être solide pour jouer comme ça... J'aime frapper et me faire frapper. À l'école, je jouais dans l'équipe des garçons... et je me suis souvent fait faire mal parce que j'étais tellement petite et ils étaient si gros... Tu te relèves et tu te prépares à une autre mise en échec... J'aimais ça.

Cette approbation des mises en échec va à l'encontre de l'opinion d'autres joueuses qui préfèrent le hockey tel qu'il se joue actuellement et ne voient aucune raison de le modifier. Les réponses suivantes d'une femme traduisent bien cette opinion :

Q. Vous préférez qu'il y ait des mises en échec ou non ?

Je préfère qu'il n'y en ait pas. C'est peut-être parce que je n'ai jamais joué comme ça. Vous savez, le jeu des femmes est un peu différent de celui des hommes ; il se peut même qu'il soit meilleur sans mise en échec.

Q. Comment ça ?

J'aime penser que nous jouons avec plus de finesse. Et s'il y avait des mises en échec, je ne suis pas certaine que le jeu serait le moins amélioré. Les hommes ont peut-être mis ça dans leurs matchs pour les rendre plus excitants à regarder. Je ne sais pas. C'est difficile de savoir quand vous n'avez pas tellement d'expérience au hockey.

Comme le laisse entendre cette joueuse, il y a une certaine relation entre l'expérience et les opinions au sujet de la place des contacts corporels au hockey, en ce sens que les joueuses qui n'ont jamais fait de mises en échec tendent davantage à dire qu'elles ne voient aucune raison d'ajouter cet élément au hockey féminin. Il y a par contre des exceptions, comme Laura citée précédemment, qui disent qu'elles préféreraient un jeu plus physique. L'opinion des joueuses plus âgées qui ont connu les deux types de hockey, est peut-être la plus révélatrice. Un certain nombre d'entre elles disent qu'elles sont heureuses de jouer, que les mises en échec soient permises ou non ; comme Suzan, elles trouvent que les deux façons de jouer ont des avantages.

Les observations des joueuses soulignent également la complexité de la relation entre la mise en échec et le risque de blessures. Plusieurs ont indiqué que le « problème » venait de ce qu'on n'enseignait pas aux joueuses à recevoir et à faire des mises en échecs. Voici le commentaire d'une des joueuses au sujet de son expérience :

Le jeu était loin d'être franc. On ne montrait pas aux filles comment bien plaquer. Parce que ça n'était pas permis dans toutes les ligues. Puis, tu te retrouvais tout à coup dans une ligue senior où il y avait des mises en échec ; tu levais ton bâton, tu levais les mains.

Une deuxième joueuse analyse la situation de la même façon, elle a raconté son expérience ainsi :

Je n'étais pas contre les mises en échec, mais je crois qu'on ne montrait pas aux femmes comment bien les faire. Il y avait beaucoup de blessures, et j'avais très peur de certaines joueuses sur la glace parce que je savais qu'elles allaient me frapper comme ça (elle fait une démonstration) en levant les poings en l'air. Si on nous avait montré comme aux garçons... ils apprennent à faire des mises en échec dès qu'ils commencent à jouer... ça n'aurait pas été aussi pire. Vous savez, me faire plaquer sur la bande, ça me va ; le problème, c'est que les femmes ne savent pas comment faire une bonne mise en échec.

Il importe de noter que le risque de blessures causées par les mises en échec est attribué en partie au fait qu'on n'enseigne pas aux joueuses les techniques appropriées. Une époque antérieure, on excluait les femmes du sport et cette exclusion était considérée comme une preuve de leur infériorité. On pourrait penser que les progrès accomplis au hockey et dans d'autres sports ont enfin fait disparaître les derniers vestiges du mythe de la fragilité féminine. De toute évidence, le hockey féminin est un sport qui exige non seulement de l'adresse et de l'agilité, mais aussi de la force et de la puissance. Pourtant, la pratique de ce sport — son caractère physique — exclut un élément que beaucoup considèrent comme une de ses caractéristiques importantes, voire essentielles. Le fait d'abord de ne pas enseigner aux femmes une technique jugée importante, puis de supprimer cette technique dans la pratique, en partie au nom de la sécurité des joueuses, fait penser au modèle sportif adapté aux femmes qui a prévalu plus tôt au cours de ce siècle.

Il est vrai que la suppression des mises en échec intentionnelles du hockey féminin recouvre bien d'autres choses que le fait que l'on n'enseigne pas les techniques appropriées. C'est un fait que l'on se préoccupe vraiment de la place des contacts corporels dans le sport, puisque le débat s'étend aussi au hockey des garçons. Par contre, il faut noter que, pour les jeunes joueurs, ce débat ne porte pas sur l'interdiction des mises en échec, mais plutôt sur l'âge auquel on devrait en faire l'apprentissage. Notons aussi que, dans les innombrables ligues masculines de hockey récréatif, les mises en échec sont interdites pour des raisons de sécurité et pour inviter à la pratique de ce sport. Comme le hockey récréatif est une solution de rechange par rapport à la version professionnelle dominante, ce dernier exemple vient indirectement confirmer que les mises en échec sont un élément essentiel du hockey.

Les gens qui aiment le hockey féminin, et même les joueuses qui disent qu'elles préféreraient un jeu avec mises en échec, ne manquent pas de souligner les avantages de leur façon de jouer. À leurs yeux, les caractéristiques suivantes rendent leur sport attrayant : l'importance accrue de la vitesse et des passes ; la diminution significative de la taille des joueuses, ce qui permet d'attirer un plus grand nombre de joueuses ; enfin, la baisse du risque de blessures. De plus, ces personnes font remarquer qu'il n'est pas nécessaire que le hockey féminin soit semblable au hockey masculin.

Pourtant, les différences entre le hockey masculin et féminin remettent sérieusement en question la légitimité du sport joué par les femmes. Cette remise en question découle du fait que le hockey masculin (qui est joué par la Ligue nationale de hockey, aux Jeux olympiques et aux championnats du monde) est considéré comme le « vrai » hockey. Les commentaires des joueuses indiquant que les mises en échec sont « *un élément important* », « *la bonne façon de jouer* », « *une partie de notre plaisir* », montrent bien le problème que pose l'acceptation du hockey féminin en tant que « vrai » sport. Les tentatives de le promouvoir comme une version extrêmement attrayante et différente du hockey masculin sont vouées à l'échec parce que les mises en échec sont une caractéristique essentielle de la définition dominante de ce sport.

Certaines joueuses reconnaissent que le fait de jouer un autre genre de hockey pose un problème. Joanne, qui s'est jointe à une équipe féminine après avoir joué avec des garçons pendant toute son adolescence, fait le commentaire suivant :

C'est différent du hockey des garçons. Le jeu est différent et les règles aussi... Je sais que beaucoup de femmes pensent que leur hockey est meilleur. Moi, je préfère le jeu qui permet les mises en échec. J'aime ça, j'ai grandi en jouant comme ça. C'est un hockey différent, mais je me demande pourquoi. Le hockey masculin a eu du succès... [Les gens] disent que le hockey féminin est à part, que nous pouvons faire ce que nous voulons. On peut évidemment comprendre pourquoi ils veulent que ce soit différent, croire que c'est meilleur pour la santé et penser que plus de filles vont jouer parce que ce sera mieux accepté, mais je pense qu'il faut accepter la réalité des joueuses : je veux jouer le même jeu, je veux être capable de dire que je joue au hockey et je veux que les gens comprennent que c'est le même hockey. Mais à l'heure actuelle, il faut que je dise que je joue du hockey de filles. Ce n'est pas le même hockey que celui des garçons... On l'a changé et je n'arrive pas à voir ce qui n'allait pas dans le hockey des garçons.

Une autre joueuse, qui ne connaît que le hockey féminin, a reconnu qu'il existe un problème. Elle a décrit sa réaction à une séance de formation lorsqu'elle a entendu une officielle souligner l'originalité du hockey féminin :

Quand vous pratiquez un sport, vous ne partez pas en disant : « o.k. je suis une femme ; o.k. je dois jouer comme une femme ». Vous allez sur la glace et vous jouez de façon agressive, vous jouez votre match et c'est tout. Mais je pense que les gens essaient de créer une image, de montrer que c'est un sport d'habileté, que c'est une sorte de jeu pour les femmes.

Q. Mais c'est différent du jeu des garçons ?

C'est vrai, mais pourquoi tant insister sur ça... Laissez-nous jouer et les gens qui nous regardent le verront bien...

Au fond, ce qu'on nous disait, c'est que les femmes ne se comparent pas aux hommes. Et c'est vrai quand vous vieillissez. Je veux dire qu'actuellement, il n'y a pas de joueuse du calibre de la LNH. C'est comme ça. C'est à cause de la force et de tout le reste. Les gens vont s'en apercevoir de toute façon. Vous n'avez pas besoin de vous promener en disant qu'il s'agit d'un sport féminin, sans mises en échec, qui n'exige que de l'habileté ; ça le fait paraître plutôt ennuyant. Selon moi, c'est pour ça que le hockey féminin n'a pas progressé pendant tant d'années.

Q. C'est parce qu'on a voulu montrer qu'il était différent du hockey masculin que les gens ne le considèrent pas comme un sport ?

Oui.

Terry, qui parlait précédemment du « plaisir » de plaquer l'adversaire, a commenté avec cynisme, elle aussi, les tentatives de minimiser le caractère physique du hockey féminin et de promouvoir ses différences par rapport au hockey masculin. À ce sujet, elle a explicitement reconnu un lien entre les règles du jeu et le désir de promouvoir une certaine image du hockey féminin :

Pour moi, cela n'a aucun sens. Ils veulent utiliser des mots comme féminin, mais moi je n'aime pas les termes masculin, féminin, toutes ces idioties. S'ils veulent faire ça, ce n'est pas la bonne façon selon moi. Si vous frappez l'adversaire, vous n'êtes pas plus un garçon que si vous ne le frappez pas. Je ne sais pas ce qu'ils essaient de faire.

Dans les premiers mois de 1994, lorsque les équipes canadiennes ont remporté les trois grands championnats internationaux de hockey (junior, femmes et hommes), on a pu constater qu'il était difficile pour le hockey féminin d'obtenir l'attention et le respect du public. Les deux tournois masculins ont été abondamment couverts par la télévision et la presse, même s'ils avaient lieu en Europe ; par contre, le tournoi des femmes qui s'est déroulé à Lake Placid dans l'État de New York, un endroit facilement accessible de Montréal et de Toronto, n'a reçu que peu d'attention de la part des médias. La couverture du tournoi s'est résumée à la transmission différée du match final, à quelques comptes rendus dans les journaux et à la télévision ainsi qu'à des nouvelles régulières à la radio de Radio-Canada.

LE SPORT DE « L'AUTRE » ET LA RÉAFFIRMATION DE L'HÉGÉMONIE MASCULINE

Bryson (1990) soutient que les processus idéologiques qui sous-tendent le sport contemporain s'appuient sur tout un processus dialectique centré sur la relation entre les formes de masculinité dominantes et les autres formes de différenciation sexuelle.

Ces processus établissent une forme dominante de masculinité et, ce faisant, définissent ce qui n'est pas approuvé. Chaque message culturel en matière de sport est double : il louange le dominant tout en infériorisant « l'autre ». Cette forme dominante de masculinité a été qualifiée fort utilement de masculinité hégémonique (Carrigan, Connell et Lee, 1985), et le message qu'elle transmet infériorise non seulement la féminité sous toutes ses formes, mais aussi les formes de masculinité non hégémoniques (Bryson, 1990, p. 173).

La construction du sport féminin en tant que sport de « l'autre » se fait de diverses façons. Dans certains cas, la distinction entre les sports masculins et féminins est explicite, comme dans l'importance accordée à nouveau à des sports féminisés (par exemple, la gymnastique et la nage synchronisée) et la sexualisation des exercices féminins de mise en forme. En démontrant sans l'ombre d'un doute que les sports des femmes et des hommes sont très différents, ces activités réaffirment le lien historique entre l'hégémonie masculine et le sport.

Dans d'autres cas, le sport féminin semble remettre ce lien en question. Les exemples les plus spectaculaires de cette remise en question de la masculinité hégémonique se retrouvent dans les sports qui sont demeurés de tout temps des chasses gardées mâles, mais que les femmes pratiquent beaucoup aujourd'hui et avec succès. Dans ces « porte-drapeau de la masculinité hégémonique » (Bryson, 1990, p. 174), l'infériorisation des femmes est essentielle à la réaffirmation de l'hégémonie masculine. Elle s'accomplit dans un processus d'universalisation où les performances et les versions masculines des sports sont présentées comme les seules légitimes.

Les points, les distances, les temps, les hauteurs et les poids sont inscrits et comparés, et ces données donnent une validité factuelle apparente aux prétentions de supériorité. Même lorsque les femmes participent séparément, il existe une norme mâle implicite en regard de laquelle elles sont jugées, du moins en ce qui concerne la force, la vitesse et la puissance. (Bryson, 1990, p. 176)

Les médias constituent un lieu d'évocation particulièrement important de la norme mâle. Michael Messner (1988) soutient qu'ils ont récemment abandonné, ou du moins réduit, leurs tendances à minimiser les réussites des athlètes féminines en concentrant les commentaires sur leur féminité et sur leur situation familiale. Il montre que, dans les reportages sur les sports féminins, les médias ont adopté une nouvelle stratégie qu'il caractérise ainsi : « *elles [les athlètes féminines] veulent être traitées comme les hommes? Très bien, voyons ce qu'elles peuvent faire* » (Messner, 1988, p. 206). L'évaluation se fait maintenant sur le terrain de jeu et dans le stade, mais elle se fonde toujours sur des sports et des athlètes masculins. Messner souligne qu'étant donné la discrimination historique et les désavantages auxquels les athlètes féminines continuent d'être confrontées, cette stratégie est nettement injuste et ne vise qu'à réaffirmer l'idéologie de la supériorité masculine.

Les luttes pour faire accepter une version différente d'un sport, comme le hockey féminin, constituent un autre exemple du pouvoir de l'universalisme. À cause de son statut de « porte-drapeau de la masculinité » au Canada, le hockey a une signification idéologique particulière. Le débat au sujet de l'acceptation des contacts corporels dans le hockey féminin n'englobe pas simplement des questions de sécurité et d'attrait, bien que ce soit là d'importantes considérations. La signification culturelle profonde de ce sport se retrouve dans son pouvoir de représenter et de symboliser des croyances au sujet des hommes et des femmes, de leur caractère physique et de leurs différences. Dans ce débat, les arguments légitimes en faveur de l'interdiction des mises en échec sont contrebalancés par la croyance que ces mises en échec sont un élément du « vrai hockey ». L'opinion voulant que le hockey féminin soit une solution de rechange très attrayante par rapport au sport masculin, et qu'il n'est pas nécessaire que les femmes jouent le même type de hockey que les hommes devient une confirmation de l'infériorité du hockey féminin et de son statut de sport de « l'autre ».

Aux championnats du monde de Lake Placid en 1994, on a pu voir une illustration intéressante de la construction du hockey féminin en tant que sport de « l'autre ». Au banquet de clôture, une série de conférenciers sont venus louer la qualité du jeu au cours des rencontres. À cette occasion, le représentant d'un commanditaire a déclaré qu'à son retour chez lui, il ne dirait pas « [qu'il avait] vu du hockey féminin, mais [...] du hockey formidable ». Ce commentaire, prononcé au moment de la célébration de l'événement sportif qui constituait le clou de ces rencontres, se voulait nettement élogieux, mais il montre la confusion idéologique qui entoure les performances athlétiques des femmes : si c'est un sport formidable, ça ne doit pas être un sport féminin. Cette confusion a ses origines dans la lutte sous-jacente au sujet de

la relation entre la pratique sportive et la différenciation sexuelle. Les progrès accomplis dans le sport féminin constituent une puissante contestation du mythe de la fragilité féminine, mais la reconstruction du sport féminin en tant que sport de « l'autre » se poursuit aujourd'hui de façon moins évidente, mais tout aussi vigoureuse.

Nancy THÉBERGE

Department of Kinesiology, University of Waterloo
Waterloo (Ontario), Canada N2L 3G1

RÉSUMÉ

Au début du siècle, l'adoption d'un « modèle adapté » aux femmes dans le sport a contribué à atténuer les tensions au sujet de la signification de l'activité physique des femmes et à renforcer les idées sur les « différences essentielles » entre les sexes. La lutte relative aux idéologies sexuelles et sportives se poursuit aujourd'hui. À l'augmentation des possibilités pour les femmes de pratiquer un sport, on peut opposer l'importance renouvelée accordée à des sports traditionnellement féminins. Cet article analyse en profondeur les progrès du hockey féminin. Dans ce sport, les débats au sujet du « travail du corps » indiquent que la lutte culturelle relativement au caractère physique et aux idéologies sexuelles se poursuit toujours.

ABSTRACT

In the early years of this century, the adoption of an "adapted model" of women's sport helped to resolve tensions around the meaning of women's physical activity and to reinforce views of the "essential differences" between the sexes. The struggle over ideologies of gender and sport continues today. Expansion in women's sporting opportunities is countered by a renewed emphasis on traditionally feminine sports. The article provides an extended discussion of developments in women's hockey, where debates about "body work" indicate continuing cultural struggle over physicality and ideologies of gender.

RESUMEN

A principios de siglo, la adopción de un « modelo adaptado » a la mujer en el deporte a contribuido a atenuar las tensiones sobre el significado de la actividad física de la mujer y a reforzar las ideas de « diferencias esenciales » entre hombres y mujeres. La lucha relativa a las ideologías sexuales y deportivas continúa hasta nuestros días. Al aumento de posibilidades para la mujer de practicar un deporte, se opone la importancia recientemente acordada a los deportes tradicionalmente femeninos. Este artículo analiza en profundidad los progresos del hockey femenino. En este deporte, los debates sobre el « trabajo corporal » indican que la lucha cultural sobre el carácter físico y las ideologías sexuales está aún vigente.

BIBLIOGRAPHIE

- BIRRELL, Susan (1988), « Discourses on the Gender/Sport Relationship: From Women in Sport to Gender Relations », dans K.B. Pandolf, éd., *Exercise and Sport Sciences Reviews*, n°16, pp. 459-502.
- BRYSON, Lois (1990), « Challenges to Male Hegemony in Sport », dans Michael Messner et Donald Sabo, éd., *Sport, Men, and the Gender Order: Critical Feminist Perspectives*, pp. 173-184, Champaign (Ill.), Human Kinetics Press.
- CARRIGAN, Tim, Bob CONNELL et John LEE, (1985), « Toward a New Sociology of Masculinity », *Theory & Society*, vol. 14, n° 5, pp. 551-604.
- GRUNEAU, Richard et David WHITSON (1993), *Hockey Night in Canada*, Toronto, Garamond.
- CONNELL, R.W. (1987), *Gender and Power*, Stanford (Cal.), Stanford Univ. Press.
- HALL, M. Ann (1993), « Gender and Sport in the 1990's: Feminism, Culture, and Politics », *Sport Science Review*, vol. 2, n° 1, pp. 48-68.
- MCFARLANE, Brian (1994), *Proud Past, Bright Future: One Hundred Years of Canadian Women's Hockey*, Toronto, Stoddart.
- MacNEILL, Margaret (1988), « Médias, femme active et idéologie », dans Jean Harvey et Hart Cantelon, *Sport et pouvoir: Les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 199-217.
- MESSNER, Michael (1988), « Sports and Male Domination: The Female Athlete as Contested Ideological Terrain », *Sociology of Sport Journal*, vol. 5, n° 3, pp. 97-211.
- MESSNER, Michael (1992), *Power at Play*, Boston, Beacon Press.
- NODEM, Merrel (1994), « Dying To Win », *Sports Illustrated*, 8 août, pp. 52-60.
- STEPHENS, Thomas et Cora L. CRAIG (1990), *Le mieux-être des Canadiens et Canadiennes: Faits saillants de l'enquête Campbell de 1988*, Ottawa, Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- THÉBERGE, Nancy (1989), « Women's Athletics and the Myth of Female Frailty », dans Jo. Freeman, éd., *Women: A Feminist Perspective* (4^e édition), Mountain View (Cal.), Mayfield pp. 507-521.
- THÉBERGE, Nancy et Susan BIRRELL (1984), « The Sociological Study of Women and Sport », dans D. Margaret Costa et Sharon R. Guthrie, *Women and Sport: Interdisciplinary Perspectives*, Champaign IL, Human Kinetics Press, pp. 323-330.